

Échanges académique 2024-25



Marie-France Farine
Bureau Mobilité

Bienvenue

Présentation téléchargeable sur :

www.unine.ch/mobilite ->

documents des présentations publiques

Pourquoi partir ?

Compléter
votre cursus

Renforcer vos
connaissances
linguistiques

Elargir votre
réseau

Enrichir
votre CV

Développer
d'autres
compétences



Echanges - principes

Être inscrit-e à UniNE dans un cursus Ba, Ma ou Doctorat

1 ou 2 semestres dans un autre établissement

Pas de taxe dans l'établissement d'accueil

Exonération taxes cours et laboratoire à UniNE

Pas d'obtention d'un diplôme de l'établissement d'accueil

Quand et combien de temps partir ?

Bachelor

- 2 ou 3^e année
(avec préférence 3^e)
- 1 ou 2 semestres

Master

- dès 2^e semestre*
- 1 ou 2 semestres

* Attention aux restrictions des uni d'accueil. Hors-Europe, parfois possible dès le 3^e semestre de Master uniquement.

Attention aux éventuels problèmes de reconnaissance et équivalence
Consultez **attentivement** le Memento mobilité de la FD, Ch. X

Préparer un échange AA 2024-25

Un processus en 7 étapes en FD

1. Préparation de la candidature
2. **01.12.2023** : Dépôt du dossier de candidature propre à la FD
3. **15.02.2023** : compléter candidature en ligne – processus standard UniNE
4. Sélection-nomination
5. Préparer son admission auprès de l'établissement d'accueil
6. Admission/refus par l'Uni d'accueil

1. Préparation de la candidature

a. Se renseigner

- **LIRE** attentivement
 - ✓ le memento de la Mobilité OUT de la FD
 - ✓ La page [premières démarches](#)
- Consultez– [2 outils](#) :
 - fichier excel des partenaires
 - portail réactif

Echanges – les possibilités (résumé)

	ERASMUS (SEMP)	Conventions	PQEE Québec	Mobilité Libre	Mobilité suisse
Où	En Europe	Hors Europe	Au Québec	Partout	En Suisse
Info	Destinations d'échange et Échange en Europe (unine.ch)	Destinations d'échange et Conventions (unine.ch)	Destinations d'échange Site PQEE Québec :PÉE Québec (unine.ch)	Échange libre (unine.ch)	portail réactif et sites des unis suisses
Durée	1-2 semestres (selon accord)	1 semestre	1-2 semestres	1-2 semestres	1-2 semestres
Bourse / financement	Bourse : 380.-/mois + bourse mobilité du Bureau social si besoin	bourse mobilité du Bureau social si besoin	bourse mobilité du Bureau social si besoin	bourse mobilité du Bureau social si besoin	bourse mobilité du Bureau social si besoin
Taxes UniNE	Exonération taxes cours et laboratoire 1 semestre = 90 CHF	Exonération taxes cours et laboratoire 1 semestre = 90 CHF	Exonération taxes cours et laboratoire 1 semestre = 90 CHF	Exonération taxes cours et laboratoire 1 semestre = 90 CHF	Pas d'exonération
Taxes Uni accueil	Pas de taxes d'inscription	Pas de taxes d'inscription	Pas de taxes d'inscription	Taxes (selon établissement)	Pas de taxes d'inscription
Délai candidature 1 FD	1 ^{er} décembre	1 ^{er} décembre	1 ^{er} décembre	Demande d'approbation au conseiller aux études	1 ^{er} décembre
Délai candidature (mobilité)	15 février	15 février	15 février	<i>Délai uni. accueil</i>	15 février pour SA 15 juillet pour SP (provisoire)



1. Préparation de la candidature

b. Définir son choix

- Identifiez dans quelle catégorie d'échange le partenaire sélectionné s'inscrit et référez-vous à la [page du site correspondante](#).
- Définissez votre période d'échange
- Fixez votre choix (max. 3 / dont max. 1 destination hors-Europe)
- Identifiez des cours dans les établissements choisis -> contrat d'études
- Identifiez les exigences linguistiques (exigences définies par les partenaires cf. *portail réactif*)
 - préparez-vous au [Centre de langues](#) (labo multimédia et cours)
 - passez un test si exigé par le partenaire
 - faites-vous évaluer au centre de langue si test pas exigé
 - financement (partiel) par la Mobilité

1. Préparation de la candidature

c. Des questions?

- Les personnes à votre disposition
 - ✓ Info reconnaissance, validation, contrat études : M. Lauener, conseiller aux études (conseil.droit@unine.ch)
 - ✓ info destinations et conditions pratiques de l'échange : Bureau de la mobilité (bureau.mobilite@unine.ch)
- Si besoin, rendez-vous à la Mobilité lors de la **permanence** du **mardi 14 novembre** (sur rendez-vous avec liste de questions soumises une semaine auparavant)

2. Dépôt de la candidature en FD

1^{er} décembre : remettez votre dossier de candidature au conseiller aux études de la FD

Documents demandés (**cf. Memento, 5 b**)

- ✓ Document word
- ✓ Lettre de motivation
- ✓ Relevé de notes
- ✓ Contrat d'études

Remarques - Contrat d'études

Memento, 5b, pp. 5-6

Le contrat d'études

- formalise le contenu pédagogique
- facilite la validation des acquis
- à soumettre avec le dossier de candidature du 1^{er} décembre
- modifications ultérieures possibles

Consultez aussi

- Memento, **pt. X**
- [Contrat d'études et reconnaissance \(unine.ch\)](http://unine.ch)

3. Dépôt de la candidature

Mobility online

- [candidature en ligne](#) sur *Mobility online* (pas identique à la candidature FD !!) - lien disponible sur la [page d'accueil](#) de la mobilité en janvier
- Entre le 10 janvier et le 15 février - **Délai : 15 février minuit**
- **Candidatez pour l'université pour laquelle vous avez été sélectionné-e par la FD (peut-être plusieurs universités)**
- Joindre 3 documents :
 - **Relevé de notes** du 9 février + diplôme Ba et son supplément si niveau Master
 - **Lettre de motivation** rédigée dans la langue de l'Université du choix 1, adressé à *qui de droit*
 - **Preuve compétences linguistiques** (test ou évaluation par CdL) - selon exigences des universités pour lesquelles vous candidatez)

4. Sélection / nomination

Dans le cas de la FD, le processus de sélection ne s'applique pas pour toutes les destinations (uniquement accords globaux UniNE)

- Sélection par Bureau mobilité, chef Sacad, conseiller-ère-s aux études
- Critères : nombre ECTS acquis, résultats, compétences linguistiques, motivation (= *ranking*)
- Résultats des sélections : ~10 mars (par e-mail)
- Nomination par la Mobilité auprès de l'université d'accueil sélectionnée (selon délais uni. d'accueil) – une seule nomination

5. Préparez votre admission

Après nomination, l'université d'accueil vous contacte

**Documents supplémentaires à soumettre
(selon destinations – cf. portail réactif)**

Hors Europe, généralement

- Lettres de recommandation et motivation
- Copie passeport
- Affidavit financier
- Choix de cours – contrat d'études
- ...

RESPECTEZ LES DÉLAIS fixés par l'université d'accueil.

6. Admission/refus

- Réception lettre d'admission/refus de l'Université d'accueil
- Réception lettre pour visa/permis d'études si hors-Europe

Les délais varient selon les établissements.

7. Préparer son départ

- Visa/permis d'études (hors Europe)
- Logement
- Assurances maladie
- Voyage
- Contrat d'études (version finale)

Après l'échange

Au bureau de la mobilité

- Rapport final
- Questionnaire
- Relevé de notes

A la faculté

- Validation des acquis - **formulaire de demande de reconnaissance** dûment rempli avec les annexes (*cf. Memento, pt. X*)

Stages (SEMP)

- OÙ ?
 - UE et hors UE
 - Organisme exerçant une activité économique relevant du secteur privé ou public...quelque soit son secteur d'activité
- COMMENT ?
 - Recherche individuelle
 - Offres de stage : <http://erasmusintern.org/>
 - Liste entreprises au Bureau de la mobilité
 - Contrat entre les 3 parties (étudiant-e, faculté, entreprise)
- DELAIS
 - contactez la Mobilité sitôt que vous avez une place
- ❖ Bourse mensuelle CHF 440.- en UE / CHF 500.- hors UE

Quelques précisions

- **Un seul délai** (1^{er} décembre 2023) pour les échanges internationaux, qu'ils aient lieu au SA ou au SP.
*Possibilité de déposer une candidature le 15 juillet 2023 (date exacte à confirmer) pour le SP 2024 **mais uniquement pour Europe et Suisse - choix de destinations restreint.***
- Pas de taxes d'inscription à payer dans les universités **partenaires** (exceptions King's College London pour le LLM) mais parfois taxes sociales
- Avant toute candidature, renseignez-vous sur les conditions de **validation des crédits.**
- Les listes des destinations 2024-25 ainsi que les données concernant les différents programmes sont sujettes à modification jusqu'au 31 décembre 2023.